



Déclarations et Discours

N° 83/21

LA SEMAINE DU DÉSARMEMENT

Déclaration de l'honorable Allan J. MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à l'occasion de la Semaine du désarmement (24-30 octobre 1983), à Ottawa, le 20 octobre 1983.

Lorsque la Semaine du désarmement des Nations unies a été proclamée en 1978, les objectifs visés étaient de rendre l'opinion publique pleinement consciente des dangers de la course aux armements, de la mobiliser et de créer un climat permettant aux négociations sur le désarmement de progresser. Les deux premiers ont été atteints dans une large mesure. En effet, d'une part, l'on est aujourd'hui davantage conscient de la course effrénée aux armements qui est devenue une préoccupation majeure, et, d'autre part, on comprend mieux la complexité des questions liées au contrôle des armements et au désarmement. L'opinion publique a indiscutablement pris position à l'égard de cette question très grave. Par le biais du Fonds pour des projets en matière de désarmement du ministère des Affaires extérieures, le gouvernement a affecté, cette année, environ 350 000 dollars de crédits à tout un éventail d'activités d'information publique et de recherche, ainsi qu'à des établissements d'enseignement au Canada; ce montant sera haussé lors du prochain exercice. L'un des principaux bénéficiaires de cette aide est l'université de Guelph où se déroulera, du 27 au 30 octobre, une conférence internationale intitulée « Stratégies pour la paix et la sécurité à l'ère du nucléaire ».

Comme les tensions de plus en plus grandes entre les deux superpuissances en témoignent, il reste toutefois encore beaucoup à faire avant de réaliser le troisième objectif, (peut-être, le plus important) de la Semaine du désarmement. Pour créer une atmosphère propice au désarmement, il faut que la confiance règne. Mais il ne peut y avoir de confiance sans compréhension, ni de compréhension sans dialogue. Ce dont nous avons besoin aujourd'hui c'est d'un dialogue posé; et c'est ce qu'est censée favoriser la Semaine du désarmement. Cette observation s'applique non seulement aux deux superpuissances, mais aussi à quiconque souhaite apporter sa contribution à la création d'un climat meilleur et faire avancer les négociations. Il faut également que les deux parties fassent preuve d'une souplesse constructive pour qu'aboutissent les importants pourparlers sur les forces nucléaires de portée intermédiaire (INF).

Lors du sommet de Williamsburg, nos dirigeants se sont engagés à « consacrer toute leur énergie à réduire la menace de guerre ». Pour sa part, le Canada est prêt à respecter cet engagement et à redoubler d'efforts pour atteindre cet objectif. Il joue déjà un rôle des plus actifs dans le cadre de diverses négociations sur le contrôle des armements et le désarmement, notamment les négociations sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces qui se déroulent à Vienne, ainsi qu'au sein du Comité du désarmement à Genève et de l'Assemblée générale à New York. Des progrès ont été accomplis dans certains domaines, notamment celui des armes chimiques. Grâce aux efforts du Canada à ce chapitre, on a adopté cet été à Genève, par consensus, et pour la première fois, un document complet renfermant les grandes lignes d'une convention sur les armes chimiques. Le Canada se propose également de participer activement à la Conférence sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe,

qui doit s'ouvrir bientôt à Stockholm, et au cours de laquelle il sera question de mesures concrètes visant à réduire le risque d'un affrontement militaire en Europe, ou d'un conflit dû à une erreur de calcul.

Le temps est, venu pour chacun de nous, de décider de ce que nous pouvons faire pour créer une atmosphère propice au désarmement. L'un des moyens à la disposition du Canada consiste à chercher à faire renaître la confiance et à garantir aux parties que les promesses faites lors des négociations seront respectées en s'assurant de la possibilité de vérifier si elles ont été appliquées en tous points. À cet égard, je suis heureux d'annoncer la mise sur pied d'un programme de vérification en matière de contrôle des armements et de désarmement, dont le ministère des Affaires extérieures sera responsable. Cette décision fait suite à l'annonce faite par le premier ministre Trudeau dans l'allocution qu'il a prononcée lors de la Deuxième session extraordinaire des Nations unies consacrée au désarmement. M. Trudeau a alors déclaré que le Canada allait augmenter considérablement les activités de recherche en matière de vérification et s'efforcer d'utiliser au mieux les compétences existant dans le secteur public et privé.

Un montant initial de 500 000\$ a été affecté à ce programme. Il passera à un million de dollars en avril prochain. Par ailleurs, la Direction du contrôle des armements et du désarmement du ministère des Affaires extérieures verra son effectif renforcé, de façon à perfectionner sa capacité de recherche en matière de vérification et à appliquer le nouveau programme.

Le rôle de plus en plus important du Canada en matière de vérification s'appuiera sur l'attention croissante dont la vérification a fait l'objet au cours des trois dernières années, plus particulièrement sur la promotion des activités de recherche et de développement dans le secteur privé, y compris les universités et les entreprises. Le programme mettra surtout l'accent sur des aspects techniques de la vérification. Le Canada compte des spécialistes dans les domaines de la sismologie, de la télédétection, de la toxicologie, des satellites de télécommunication, de la détection et de la destruction des armes chimiques, ainsi que dans celui de la protection contre de telles armes. Nous avons l'intention de puiser davantage dans ces ressources afin d'apporter notre contribution à la négociation d'accords sur les armes nucléaires, chimiques et conventionnelles.

Le programme sera axé sur certaines priorités du Canada en matière de contrôle des armements et de désarmement. C'est ainsi que l'on envisage d'effectuer des études pouvant être appliquées aux problèmes qui freinent les négociations internationales; d'établir des programmes de formation technique spécialisée; d'organiser des symposiums internationaux d'experts dans des domaines spécifiques; d'établir une liaison avec des organismes nationaux et internationaux (à l'extérieur du Canada) s'intéressant aux questions ayant trait à la vérification; et d'informer le public sur des questions liées à la vérification.

En faisant profiter la communauté internationale des résultats de notre travail nous espérons contribuer à modérer les préoccupations d'ordre politique et sécuritaire, et à venir à bout du manque de confiance qui empêche les nations de dialoguer.